

## PRÉSENTATION DU DISPOSITIF M.M.E.C

# Management des Métiers, des Emplois et des Compétences

# 1.a La démarche MMEC dans les politiques RH?



- Impulsée par les instances paritaires régionales en 2011.
- 66 établissements accompagnés par des consultants et soutenus financièrement entre 2011 et 2018 par l'ANFH.
- Répond à l'ambition n°2 du projet stratégique ANFH 2020-2023 :  
« **soutenir les politiques RH des établissements** » :
  - Mise à jour de la cartographie en 2019,
  - Déploiement du dispositif MMEC dès 2020.



# 1.b Le dispositif d'accompagnement MMEC – Objectifs

Accompagnement des acteurs des établissements

- Pour associer gestion des compétences et QVT
- Pour renforcer des processus RH
- Pour mieux anticiper les évolutions

Formation des encadrants au management des compétences dans leurs pratiques

- Pour les appuyer sur les Entretiens Professionnels / Entretiens de formations
- Pour développer une culture de management par objectifs, par compétences
- Pour homogénéiser les pratiques

# 1.b Le dispositif d'accompagnement MMEC – Pour qui ?

Accompagnement des acteurs des établissements

- Des établissements ou groupes d'établissements de toute taille et tout secteur d'activités
- Pour le personnel de direction générale, RH, Soins..., l'encadrement supérieur, les comités de pilotage

Formation des encadrants au management des compétences dans leurs pratiques

- Personnels en situation d'évaluateurs
- Personnels de services RH / formation

# 1.C Exemples d'accompagnement

## Recrutement

Renforcement de l'attractivité de l'employeur  
Evolution des outils et processus  
Professionnalisation en matière d'entretien de recrutement

## Mobilité

Appui à l'élaboration de politiques, processus  
Mise en place de passerelles, parcours professionnels  
Professionnalisation en matière de gestion de carrière

## Entretiens professionnels et de formation

Accompagnement à la suppression de la notation  
Production de fiches de poste...  
Appui aux modalités d'exploitation des EP/EF

# 1.C Exemples d'accompagnement

Evolution  
stratégiques et  
organisationnelles

Impact d'un déménagement sur l'organisation,  
les métiers...  
Impact d'une fusion / absorption  
Evolution des activités avec le GHT

Politique et  
pratiques RH

Démarche métiers-compétences et QVT  
Elaboration de diagnostics métiers et de plans  
d'actions RH  
Déclinaison opérationnelle du projet social

Développement et  
transmission des  
savoirs

Renforcement du dispositif d'évaluation  
des formations  
Formation de formateurs internes  
Formation de tuteur

# 1.d Accompagnement des acteurs : les modalités

**Demande à l'ANFH**  
[centre.formation@anhf.fr](mailto:centre.formation@anhf.fr)

- L'ANFH adresse la fiche de présentation des 2 cabinets experts
- L'établissement choisit un cabinet
- L'ANFH élabore les bons de commande et gère la création des groupes sous Gesform/Gesplan



**Diagnostic**  
(0,5 à 1 jour)

- Entretien(s) avec le consultant choisi
- Analyse documentaire et autodiagnostic
- Note de cadrage
- Validation du nombre de jours, dates, lettre d'engagement et modalités de financement

**Mise en œuvre de l'accompagnement**

- Formation/action (maximum de 6 jours)
- Optionnel : appui-conseil (production d'outils, actions de communication, animation de réunions...)

**Suivi et évaluation de la démarche**

- Évaluation de la formation-action
- Evaluation dispositif d'accompagnement
- Pilotage régional par l'ANFH

# Formation des encadrants :

## 1.e Réalisation des entretiens professionnels : les objectifs

Situer le rôle de l'encadrant dans la démarche métiers / compétences et identifier les enjeux individuels et collectifs d'un entretien professionnel

Savoir évaluer les compétences réelles au regard des compétences attendues et élaborer un plan d'actions pour réduire les écarts

S'approprier les concepts clés associés à la notion de compétences



Appréhender la méthodologie d'élaboration d'une fiche métier /emploi /poste

Etablir un lien entre l'entretien professionnel et l'entretien de formation

Savoir mettre en œuvre les différentes étapes d'un entretien professionnel

Savoir déterminer des objectifs individuels et collectifs

# Formation des encadrants :

## 1.e Réalisation des entretiens professionnels : les prestataires

### GRIEPS

Formation mixte

- ~ 2 h à distance sur la notion de compétences et la GPMC « de A à Z »
- 2 j en présentiel (ou distanciel)
- ~ 1 h à distance sur les bonnes pratiques d'entretien

### INFORELEC

Formation en présentiel

- 2 jours consécutifs

### CAPITAN

Formation en présentiel (ou distanciel)

- 2 j avant les entretiens
- intersession avec suivi à distance du formateur
- 1 j de retour d'expériences à l'issue des entretiens

### PRISMA

Formation mixte

- ~ 0,5 j à distance sur les notions de GPMC, compétences...
- 2 j en présentiel (ou distanciel), avec exploitation des réflexions et travaux réalisés à distance

# 1.f Formation des encadrants : les modalités

**Demande à l'ANFH**  
[centre.formation@anh.fr](mailto:centre.formation@anh.fr)

**Groupe en intra  
ou GHT**

- L'établissement choisit un prestataire et le contacte pour fixer une programmation.
- Une fois la programmation validée, l'ANFH établit le bon de commande et gère la création du groupe dans Gesform/Gesplan avec la répartition financière.

**Groupe en  
INTER-ETS**

- L'ANFH propose une programmation.
- Une fois le groupe constitué, l'ANFH établit le bon de commande et gère la création du groupe dans Gesform/Gesplan avec la répartition financière.

# 1.g Financement du dispositif MMEC

## Accompagnement des acteurs des établissements

Thématique du module	Durée (jour)	Sources de (co)financement	Taille des établissements		
			< à 100 agents	100 à 500 agents	> 500 agents
Module 1 - Diagnostic et cadrage	0,5 à 1 jour	ANFH	100%	100%	100%
Module 2 - Formation-action des acteurs	1 à 6 jours	ANFH	100%	80%	50%
		Plan de formation Etb		20%	50%

# 1.g Financement du dispositif MMEC

## Formation des encadrants

Source de (co)financement	Taille des Etablissements		
	< à 100 agents	100 à 500 agents	> 500 agents
<b>ANFH</b>	<b>100%</b>	<b>80%</b>	<b>50%</b>
<b>Plan de formation Etb</b>		<b>20%</b>	<b>50%</b>

# N'hésitez pas à contacter l'ANFH

**Nathalie COUTON – 02 54 74 98 46**

[centre.formation@anh.fr](mailto:centre.formation@anh.fr)